

## Commune de Saint Laurent

### I

#### Situation Géographique Limites

La commune de Saint Laurent est située à l'ouest du département de la Haute-Garonne. Elle a pour limites au nord les communes de Montesquieu et d'Anan, au midi celle de Montbernard, à l'est celles de Saint-Frajou et de Salerm, à l'ouest celle de Guitaud.

Son étendue est de 3 kilomètres 250 du nord au sud et de 3 kilomètres 300 de l'est à l'ouest. Sa superficie est de 838 hectares ??? centiares.

Sa distance au chef lieu de canton est de 8 kilomètres, au chef lieu d'arrondissement de ??? et au chef lieu de département de 70.

#### Description Physique

La partie orientale de Saint-Laurent appelée rive droite de la Save est ondulée par une chaîne de collines qui çà et là sont ravinées par des ruisseaux qui sont autant d'affluents de la rivière de la Save, tous ces cours d'eau creusent de petits vallons qui par leur exposition se prêtent aux cultures les plus variées, tandis qu'à côté les versants et les faîtes des coteaux sont couronnés de vignobles, d'arbres fruitiers et de jolis bosquets.

La partie occidentale ou rive gauche comprend une fertile vallée où se trouvent plusieurs grandes exploitations agricoles en plein rapport, très bien organisées et offrant les plus beaux sites.

Le cours d'eau le plus important est celui de la Save, qui sillonne où serpente le territoire de la commune du sud-ouest au nord-est et alimente un canal dont le débit fait mouvoir une cardé, une filature et plusieurs usines à moulin des grains.

Sur cette rivière et au centre du village se trouve un pont construit en 1843 ou où sont gravées les différentes crues. Il est d'un style tout à fait primitif, c'est à dire sans grâce et sans art mais d'une construction solide, il a résisté sans secousse apparente à la violence et à la fureur du volume d'eau des plus grandes crues qui parfois ont atteint plus de six mètres de hauteur.

Sur les bords de la Save et dans tout son parcours sont de vastes prairies fertilisées souvent par le limon de cette rivière.

### Climat et température

La commune de Saint-Laurent est placée entre le 34° de longitude et le 19° de latitude. Son altitude est de 227 mètres au dessus du niveau de la mer dans les bas fonds et de 372 sur les coteaux.

Ce village a un climat généralement doux par sa situation au pied de la colline. Assis sous une zone des plus tempérées, il n'a jamais à redouter, comme les pays élevés, ni les âpres froids de l'hiver, ni les vents impétueux du printemps, ni les chaleurs brûlantes de l'été.

La température moyenne de l'année y est d'environ de 8 à 10 degrés centigrades. Le thermomètre y descend rarement à douze degrés au dessous de zéro et ne s'élève guère à plus de trente cinq.

L'air y est pur et sain à cause des vents modérés et bienfaisants qui y règnent une grande partie de l'année et dont les plus fréquents sont ceux du nord-ouest et du sud-est et viennent dissiper l'humidité qui peut naître de la chute des pluies et du voisinage des cours d'eau.

## II Population

Le chiffre de la population, d'après le dernier recensement est de 522 habitants ; on ne saurait à quoi attribuer la différence de 25 habitants en moins qui s'est produit avec les précédents dénombrements, si ce n'est à l'émigration.

Cette population se divise ou se réparti en trois quartiers comprenant plusieurs groupes indépendamment du centre du village qui compte 287 habitants et 86 feux.

1- Quartier de derrière la Save - Ce quartier comprend les Bourrouillats et Tarbis, à 400 mètres du centre du village et compte 48 habitants et 13 feux.

Benqué et Larrouys, à 1800 mètres du centre du village et compte 18 habitants et 6 feux.

2- Quartier du bout du village – Ce quartier comprend Lacoutère, Clermont et Labat à 1400 mètres du centre du village et compte 26 habitants et 4 feux.

Magourat (*Mahourat*), à 1200 mètres du centre du village et compte 14 habitants et 6 feux.

Maisons éparses, à des distances diverses du centre du village, comptant 40 habitants et 9 feux.

3- Quartier du bas du village – Le quartier comprend les Guitex et la Haille, à 300 mètres du centre du village et compte 20 habitants et 6 feux.

Maisons éparses, à des distances diverses du centre du village, comptant 30 habitants et 4 feux.

Ensemble : 522 habitants et 138 feux.

### Administration Municipale

La commune est administrée par un Maire assisté d'un Conseil Municipal élu. Elle est aussi le chef lieu de perception de plusieurs communes du canton. Elle est desservie pour le culte par un curé et pour les postes par un facteur du bureau de l'Isle en Dodon.

La valeur du centime est de 40 francs. \*

La commune ne possède d'autres ressources que ceux qu'elle se crée au moyen d'impositions extraordinaires et ses recettes budgétaires sont loin de contrebalancer les dépenses ordinaires des divers services.

### **III**

### Division du territoire agricole

Le territoire de la commune se divise :

1° En 719 hectares 99a80 de terres labourables propres à la culture des grains, des tubercules et des racines alimentaires ;

2° En 70 hectare 70a40 de prairies artificielles ;

3° En 111 hectares 8 5a30 de vignes ;

4° En 33 hectares 38a70 de prairies naturelles ;

5° En 76 hectares 19a90 de bois ;

6° En 10 hectares 12a60 de jardins ou vergers.

Ensemble 792 hectares 26a90 de superficie cultivée.

La superficie non cultivée comprend 46 hectares 59a60 et consiste en sols de maisons, patus, landes, bruyères, terrains rocheux, etc.

Total du territoire agricole 808 hectares 52a40.

### Productions agricoles ou rendements

Le sol de la commune de St Laurent est très fertile et se compose de terres franches dans la plaine et de terres fortes sur les coteaux.

Le rendement moyen des principales cultures , donne par hectare savoir :

Le froment 15 hect de grains et 20 quint de paille ;

L'orge 18 h 16 ;

L'avoine 18 h 18 ;

Le maïs 20h 25 ;

Les fèves 12hectol de grains ;

Les haricots 6h ;

Les pois 5h ;  
Les pommes de terre 35 quintaux métriques.

### Fourrages

Les vesces 35 quintaux métriques ;  
Le trèfle 20 quintaux métriques ;  
Maïs fourrage 35 quintaux métriques ;  
Sainfoin 80 quintaux métriques ;  
Luzerne 25 quintaux métriques ;  
Les prairies naturelles donnent de 30 à 35 quintaux de foin.

### Vigne

La vigne ne produit guère en moyenne que de 10 à 12 hectolitres de vin par hectare.

Depuis que la coulure et l'oïdium la ravagent : ces maladies ont tellement pris pied qu'elles résistent aux traitements les mieux appliqués.

Le phylloxéra n'a pas encore fait son apparition

### Animaux

Les animaux de ferme dont l'élevage est le plus pratiqué sont :

Dans l'espèce chevaline 48 têtes ;  
Dans l'espèce bovine 475 têtes ;  
Dans l'espèce ovine 324 têtes ;  
Dans l'espèce porcine 370 têtes ;  
Animaux de basse cour 4900 têtes.

### Exploitations agricoles

Le mode d'exploitation le plus généralement répandu dans la commune se fait directement par le propriétaire lui même ou par colons ; mais toujours sous la surveillance et la direction du maître ou d'un régisseur.

Le nombre de ces exploitations est de 140 de un hectare ; 107 de un à cinq hectares ; 26 de cinq à dix hectares ; 3 de vingt à trente hectares ; 2 de trente à quarante hectares et 3 de cinquante à cent vingt hectares.

Telle est la richesse agricole du terroir de Saint Laurent.

### Chasse

Le pays est très giboyeux et sa renommée attire, à la saison, de nombreux visiteurs. Sur les coteaux on y trouve des lièvres, des lapins, des grives, des bisets, etc ; Dans la plaine des cailles, des alouettes (*alouettes*) et de nombreux oiseaux de

passage .

### Pêche

Les eaux de la Save, claires et limpides, nourrissent d'excellents poissons tels que anguilles, barbots, goujons, carpes , cabots et d'autres espèces de qualité inférieure. Les riverains savent ces ressources naturelles et souvent troublent de leur présence les hôtes paisibles de ces profondes demeures.

### Industrie – Commerce

Les travaux agricoles ne sont pas les seules occupations de tous les habitants de Saint-Laurent ; plusieurs exercent des professions commerciales et industrielles, mêmes libérales. On y trouve : un médecin, une sage femme, un agent d'affaires, un préposé des contributions indirectes chargé de la régie et du débit des tabacs des manufactures de l'état, un percepteur, un cardeur, un filatier, trois usiniers, 5 tisserands, trois épiciers, trois cafetiers, deux aubergistes, deux boulangers, quatre cordonniers, cinq maçons, trois charpentiers, deux charrons, trois forgerons, deux sabotiers, un menuisier.

Tous ces corps d'état attirent de nombreux étrangers des communes voisines qui donnent à ce petit village l'aisance, l'activité et la vie. Il faut dire aussi que chacun dans son métier cherche à faire pour le mieux et à la satisfaction de ses clients.

### Voies de communication

Il est à regretter que la commune ne soit pas traversée par une voie ferrée et qu'elle n'ait d'autres moyens de locomotion ou de transport que des voitures particulières. Cependant elle possède plusieurs chemins de petite vicinalité qui sont en bon état et lui rendent les relations faciles avec les localités circonvoisines. Elle est percée aussi par une grande route de communication. N°3 dite de Toulouse à Bayonne, ce qui lui permet d'arriver aisément au chef lieu de canton, où l'on trouve des omnibus de chemin de fer, des voitures publiques pour se rendre au chef lieu d'arrondissement ou départemental.

## **IV**

### Historique de la commune

Avant la Révolution, la commune de Saint Laurent faisait partie de l'évêché de Comenges (*Comminges*) qui avait son siège ou son château épiscopal à Alan. On ne connaît pas l'étymologie de son nom.

Le 3 vendémiaire , an II, elle fut appelée Belle Rive, nom qui prévalut jusqu'au 20 vendémiaire suivant et dans tous les actes de l'état civil de cette période, elle fut ainsi qualifiée : ce nom lui fut donné à cause de son heureuse position sur la rivière de la Save.

### Ancien couvent

Le village possède les dépendances d'un ancien couvent où étaient des religieuses dirigées ou conduites par une prieure, seigneuresse du présent lieu. Cet ordre fût établi en même temps que les prieurés de St Bêat, de Sarrancolin, de Valentine, etc. La maison de St Laurent était fille de Bouloc (*Boulaur*) et appartenait à l'ordre de Fontevraut (*Fontevraud*), fondé en 1109 par Robert d'Arbrisselle (*d'Arbrissel*). Il offrait cela de particulier que l'abbesse était chef et supérieure générale de tout l'ordre hommes et femmes. Il paraît que celle de St Laurent avait une très grande influence dans toute la contrée.

La seule tradition écrite qui existe sur cette communauté est la matrice cadastrale de 1686 où figurent, exempts d'impôts, les biens immenses qui constituaient sa richesse et qui furent dispersés en 1793.

### Mœurs et coutumes

Les archives communales ne possèdent pas de documents remontant à une époque bien reculée.

On y trouve bien conservés : 1° les registres de l'état civil à partir de 1696 à nos jours ;

2° les matrices cadastrales de 1686 à nos jours ;

3° le registre des délibérations de 1837 à nos jours.

Enfin d'autres pièces d'actes plus récents, n'offrant qu'un intérêt tout à fait secondaire.

### Historique de l'enseignement

L'enseignement de la jeunesse semble avoir toujours été la plus vive préoccupation des édiles de St Laurent. On peut s'en convaincre par la suite des maîtres qui se sont succédés sans interruption depuis 1794, époque à laquelle pour les communes rurales ne comptant que 500 habitants avaient le bienfait de l'instruction assurée.

Avant cette date, il est probable que c'était le prieuré qui en était chargé.

Le premier de ces éducateurs fut un nommé Mr Caressus Bernard, mais il est encore difficile de préciser son entrée dans la commune.

Après avoir consulté les registres de l'état civil, des délibérations et des procès verbaux, en un mot tous les documents propres à jeter un peu de lumière sur cette question, on trouve, en 1794, sur les actes de l'état civil, porté en qualité de témoin et de secrétaire de mairie, le fonctionnaire précité se désignant comme instituteur primaire.

D'autre part, on voit sur ces mêmes registres que Mr Mothe Jean-Louis se désigne

comme instituteur primaire communal le 5 mars 1838, lors de la déclaration de naissance de l'un de ses fils ; ce serait celui qui aurait commencé la série des instituteurs publics nommés officiellement.

Dans les registres des délibérations du conseil municipal, on ne trouve aucun procès verbal d'installation avant 1855, ni de vote de traitement d'instituteur avant 1840.

D'après les renseignements recueillis voici comment on pourrait établir la suite des maîtres qui ont exercé à Saint Laurent :

1° de 1794 à 1838 M.Caressus Bernard ;

2° de 1838 à 1855 M.Mothe Jean Louis ;

3° de 1855 à 1860 M.Subercare Benjamin

4° de 1860 à 1872 M.Largarde Arnaud

5° de 1872 à nos jours M.Lavail Jean.

La nomination de la première institutrice communale ne remonte qu'au 1<sup>er</sup> octobre 1879. Avant l'enseignement des filles était confié à des institutrices privées.

De tous ces maîtres la tradition a conservé les meilleurs souvenirs.

### Description des écoles publiques actuellement existantes

L'école publique des garçons est située au centre du village. Sa façade principale est au midi. La salle de classe est au premier étage. Elle reçoit l'air et la lumière par quatre ouvertures dont deux au levant, une au midi et une au centre au couchant (la porte d'entrée) ; l'aération en est facile et suffisante.

L'instituteur dispose : d'une cuisine avec une souillarde à côté, de deux chambres à coucher, d'un bûcher, d'une grange, d'une cour et d'un jardin : seules la grange et la cour auraient besoin d'importantes réparations.

La maison d'école des filles est aussi au centre du village ; mais elle n'est pas dans les mêmes conditions que celle des garçons ; il y aurait de grandes améliorations à faire de ce côté. La salle de classe est convenable, mais le logement est insuffisant, l'institutrice ne dispose que d'une cuisine et d'une chambre à coucher. Cette situation n'est que provisoire : des plans et devis sont dressés depuis longtemps au ministère et l'on n'attend que leur approbation pour aménager ou approprier des bâtiments scolaires pour les filles.

Les écoles sont régulièrement fréquentées huit mois de l'année, mais pendant la belle saison, les parents, manquant de bras, utilisent leurs enfants. Cependant l'instruction est goûtée.

Les habitants : tous savent lire et écrire en général et rarement il arrive qu'il y ait des conjoints et des conscrits illettrés.

### Institutions scolaires

Plusieurs institutions utiles ont été créées ces dernières années : une bibliothèque populaire ayant soixante dix huit volumes, une caisse école, une caisse d'épargne scolaire et un musée scolaire possédant cent vingt échantillons.

### Traitement

Le maître jouit d'un traitement de treize cents francs et l'institutrice de sept cents francs.

### Loyer de la maison d'école des filles

Le loyer de la maison d'école des filles est de cent vingt cinq francs.

### Améliorations

Pour réaliser les améliorations qui seraient nécessaires à la maison d'école des garçons, la commune aurait besoin de s'imposer le sacrifice d'une somme de quinze cents francs.

**J.LAVAIL**  
**INSTITUTEUR**

*\* La valeur du centime est de 40 francs :*

*Les centimes additionnels étaient perçus sur la base des impôts directs nationaux, au profit de la commune et du département. Ils constituaient, avec l'octroi pour les communes concernées, l'essentiel des ressources ordinaires des collectivités. L'introduction de la fiscalité locale à partir de 1958 entraîne leur disparition.*